

CarCare Académie lance sa nouvelle saison de formation « Véhicule Endommagé (VE) »

Paris, le 23 mars 2026 – Forte de son succès rencontré en 2025, CarCare Académie renouvelle l'expérience en 2026 et propose sa formation « Véhicule Endommagé (VE) » à tous les experts en automobile, y compris ceux exerçant en dehors de BCA Expertise. Cette formation annuelle s'inscrit dans le cadre du maintien de l'agrément VE.

CarCare Académie est l'organisme de formation de BCA Expertise. Créé le 30 janvier 2019, il est certifié Qualiopi au titre de ses actions de formation. Cette certification atteste du respect du Référentiel National Qualité (RNQ), cadre défini par les pouvoirs publics pour garantir des prestations de formation sérieuses, transparentes et centrées sur l'apprentissage. En 2025, 655 participants ont été formés, représentant 5 240 heures de formation.

Encadrée par le ministère de l'Intérieur, la formation VE repose sur un cadre réglementaire précis : elle combine des modules obligatoires définis par le ministère et des thématiques dites « libres », proposées collectivement par les organismes de formation puis soumises à validation. Une fois validés, ces sujets sont traités par l'ensemble des organismes, garantissant ainsi une homogénéité nationale des contenus.

La formation se déroule sur une journée et associe contenus techniques et juridiques. Les sessions sont systématiquement animées en binôme, par un formateur technique et un formateur juridique, au sein d'une équipe composée de cinq intervenants. CarCare Académie se distingue par sa pédagogie et la qualité de son animation : apports théoriques, retours d'expérience, cas concrets et quiz interactifs, afin d'articuler exigences terrain et cadre réglementaire.

La première session est programmée le vendredi 3 avril 2026 à Asnières-sur-Seine. Près de 40 dates sont d'ores et déjà ouvertes sur l'ensemble du territoire, notamment à Aix-en-Provence, Arras, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Mâcon, Nancy, Nantes, Poitiers, Rennes, Saint-Brieuc et Toulouse.

Le tarif est fixé à 300 € HT par participant. En pratique, les cabinets d'expertise prennent généralement en charge cette formation pour leurs experts ; un financement via un OPCO peut également être mobilisé, selon les conditions applicables. La formation n'est pas éligible au CPF.

Programme complet, calendrier et inscription : <https://www.bca.fr/carcare-academie/>



À propos de BCA Expertise : www.bca.fr

BCA Expertise réalise des expertises automobiles dans de nombreux domaines comme les dommages en carrosserie ou mécaniques sur tous les matériels, la gestion des pertes totales, la restitution de véhicules... Riche de plus de 1 500 collaborateurs dont plus de 650 Experts, 450 Conseillers Clients et 60 techniciens, BCA Expertise bénéficie de 70 ans d'expérience et est leader français de l'expertise en automobile. Chaque jour, ce sont 5000 missions qui sont traitées par les équipes portant ainsi le volume annuel d'expertises à plus de 1 million. BCA Expertise est implantée dans l'ensemble du territoire français, Dom Com inclus, au travers de 58 Unités d'Expertises et 16 Unités de Service Client. Le siège se situe à Asnières-sur-Seine et regroupe 150 collaborateurs.